

DROITS FONCIERS :

APPROCHE ANTHROPO-JURIDIQUE DE LA QUESTION FONCIERE DANS LES PAYS DU SUD

Le développement territorial, l'amélioration des pratiques de gestion des ressources naturelles, dans une perspective de conservation et de durabilité, reposent sur une clarification et une sécurisation des règles d'accès au foncier pour tous les acteurs d'un territoire. Comprendre et accompagner les procédures de sécurisation foncière mais aussi les changements institutionnels suscités par les réformes agraires ou foncières dans les pays du Sud, constituent des enjeux majeurs pour les professionnels du développement.

Objectifs et compétences visées

- Acquérir des références théoriques et historiques sur le droit foncier et ses implications dans la gestion des ressources naturelles, de la décentralisation et du développement rural en général.

Contenus / points-clés de l'intervention

- Introduction aux droits domaniaux (de l'Etat) et foncier (propriété privée)
- Droits non écrits et pratiques foncières
- Droits et systèmes de régulation foncière
- Articulations entre usages, droits et normes sociales
- Foncier et décentralisation

1002 GR02A

Responsables pédagogiques :

Partenariat Université Paris I / IRC
Alain ROCHEGUDE
Anne-Laure ROY

Public visé :

Professionnels du développement local ou territorial chargés d'appuyer à l'échelon local les politiques publiques dans le domaine foncier, d'accompagner un processus de sécurisation foncière, de construire des outils de clarification et de reconnaissance des droits fonciers.

Durée et dates :

4 jours du 9 au 12 février 2010

Coût de la formation :

800 euros

Lieu :

Montpellier

Remarque :

Cette session de 4 jours fait partie intégrante du module 1002 GR02 : « La question foncière dans les pays du sud : une approche pluridisciplinaire »

Contact :

defis@supagro.inra.fr

Méthodes pédagogiques

- Cours en interaction avec l'expérience professionnelle des participants
- Exposés de différentes études de cas (réforme foncière à Madagascar et au Bénin en particulier)